Envoyé en préfecture le 28/08/2026
Reçu en préfecture le 28/08/2026
Publié le
ID : 056-215600099-20260827-DELIB2026_55-DE

DEPARTEMENT DU MORBIHAN
ARRONDISSEMENT DE LORIENT

COMMUNE DE BANGOR
EXTRAIT DU PROCES-VERBAL DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL
Du jeudi 27 août 2026

NOMBRE
DE MEMBRES EN EXERCICE : 15
DE PRESENTS : 12
DE VOTANTS : 15

L'an deux mille vingt-six le vingt-sept août à vingt heures et trente minutes, le Conseil Municipal de la Commune de BANGOR s'est réuni salle du conseil, après convocation légale, sous la présidence de Mme HUCHET Annaïck, Maire.

Date de convocation : 19 août 2026

Etaient présents : Madame HUCHET Annaïck – Madame Béatrice PHILIPPE - Monsieur SAMZUN Stéphane - Madame Andrée LOREAL –Monsieur Guillaume DANIC – Monsieur Axel SAMZUN - Madame Myriam BROSSIER — Madame Ninon EMERAUD – Monsieur Julien MATSIS - Monsieur Jean-Pierre PILLIARD - Monsieur Daniel GURIEC - Monsieur Bernard PORTUGAL.

Absents excusés ayant donné procuration :
Madame Michèle TOURNAY à Madame Ninon EMERAUD
Monsieur Renaud GODEFROY à Madame Annaïck HUCHET
Monsieur Thomas BRON à Monsieur Guillaume DANIC

Madame Myriam BROSSIER a été désignée secrétaire de séance.

DELIB2026-55
OBJET : ATTRIBUTION SUBVENTIONS AUX ASSOCIATIONS 2026.

Lors du vote des subventions au cours de la séance du conseil municipal du 2 juin 2026, certaines associations n'avaient pas fourni tous les justificatifs nécessaires.

Après réception de ces documents, Madame Le Maire propose aux conseillers, conformément à ce qui avait été évoqué en commission de finances, de verser les montants suivants à savoir :

Associations	VOTE
Sports	
VELO CLUB BELLILOIS	1500 € pour l'organisation du 23e tour cycliste de Belle-Île-en-Mer 800 € pour le fonctionnement de l'association
TOTAL	**2 300 €**

Envoyé en préfecture le 28/08/2026
Reçu en préfecture le 28/08/2026
Publié le
ID : 056-215600099-20260827-DELIB2026_55-DE

Après avoir délibéré, à l'unanimité, le conseil municipal adopte la subvention telle que présentée.

Fait et délibéré à Bangor
Le 27 août 2026
Le Maire
Annaïck HUCHET

